Comment procéder lorsque je quitte la HE-Arc et que j'ai un portable privé lié à l'école ?

Cet article s'adresse aux étudiants des filières Informatique de gestion, Conservations-restauration et de toute l'Ingénierie.

Lorsque vous quittez notre école, il convient d'effectuer les manipulations suivantes pour libérer votre ordinateur des configurations imposées par notre école.

- 1. Désinscription de l'ordinateur du tenant HE-ARC (Entra ID). Pour ce faire, veuillez suivre l'un des articles suivants:
 - a. Se déconnecter du compte professionnel ou scolaire
 - b. Se déconnecter du portail d'entreprise
- 2. Désinstallation manuelle de tous les logiciels fonctionnant avec une licence appartenant à l'école à l'aide <u>de cet article Microsoft</u>

A noter

Selon les situations, il pourra être nécessaire d'effectuer les points 1.a + 1.b Dans le cas où l'ordinateur n'arrive pas à se séparer du tenant HE-ARC, il reste la possibilité de réinitialiser Windows en suivant l'article <u>Comment</u> réinitialiser Windows ?

En cas de difficulté avec ces procédures, vous pouvez contacter notre helpdesk ou passer à notre guichet de Neuchâtel directement dans les semaines qui suivent votre départ de l'école.

Adresse URL en ligne: https://faq.he-arc.ch/article.php?id=122